

L'AvOIX

du Consommateur

400FCFA

6 177000 000348

Directeur de Publication : Alphonse AYISSI ABENA - Tél : 237 6 99 52 87 06 – 6 71 04 24 12- Informer et Former ... Notre mission

ARNAQUE AUX COMPTEURS PRÉPAYÉS

Les abonnés manifestent à Yaoundé !



Les Associations des Consommateurs dénommées COC et FOCACO ont exprimé leur ras-le-bol ce jeudi 11 mai face aux abus multiformes que le distributeur de l'énergie électrique Eneo fait subir aux ménages détenteurs de compteurs prépayés. Selon les leaders consommateurs Simon Kaldjob et Alphonse AYISSI, les tarifs appliqués sur les compteurs prépayés sont illégaux en violation de la décision du Régulateur ARSEL datant du 28 Mai 2012 ; Facturation abusive, étalonnage douteux, hausse de la consommation et pollution électromagnétique sont les inconvénients évoqués.

Pages 3&4

ASSURANCE QUALITÉ INEXISTANTE
Le Minmidt ferme l'usine de la Ste Afcom

Les produits Casa de Cavini, Château de Merlot et LOMA sont à cet effet interdits de vente.

Page 6



OPÉRATION MODE AVION
*"Baissez les tarifs et stoppez la pub par Sms"

Exigences des consommateurs à l'endroit des Dg d'Orange et MTN Cameroun.

Page 2



ACCIDENT MORTEL DE TOURISTIQUE EXPRESS

Page 58

Le Ministre des transports ouvre une enquête et annonce des sanctions

OPÉRATION MODE AVION

"Baissez les tarifs et stoppez les Sms publicitaires "



Exigences des consommateurs à l'endroit des Dg d'Orange et MTN Cameroun.

En réponse aux revendications des consommateurs, Orange et MTN se sont « entendus » pour publier deux communiqués

MTN Cameroon annonce une série de mesures pour améliorer la qualité du réseau. Idem pour Orange.

Depuis plusieurs mois, la qualité des services de communication électronique s'est fortement dégradée au Cameroun. D'où la compagnie de boycott initiée par

les consommateurs pour revendiquer une meilleure qualité de service à travers la campagne baptisée «mode avion ».

Elle consiste à désactiver les téléphones portables entre 12H et 14H. En réaction, Orange et MTN ont rendu public des communiqués de presse presque similaires. Ce qui agace l'avocat Maître Sikati.

« En réponse à nos revendications Orange et MTN se sont entendus pour publier deux communiqués qui fissent la collusion de duperie. Aucune allusion à la baisse des tarifs réclamée. Au delà du mode avion le boycott doit être durci. », réagit l'avocat et par ailleurs militant

du MRC.

Dans son communiqué de presse, la Directrice générale de MTN Cameroon annonce qu'« à partir du jeudi 11 mai votre volume data inutilisé ou perdu en cas d'indisponibilité du réseau vous sera remboursé dans les jours suivant l'incident», indique Mitwa Ng'ambi Directrice générale de MTN Cameroun. De plus, la compagnie de téléphonie s'engage à accélérer son plan d'investissement. Ceci afin de parachever la modernisation en cours de son réseau localité par localité.

L'opérateur promet de poursuivre « l'extension de notre réseau visant une

plus grande couverture de nos réseaux 2G 3G et 4G à travers le pays. Nous lançons ce mois de mai un conseil consultatif des consommateurs qui nous aidera à évaluer l'impact de ces mesures sur la qualité de votre expérience avec nous », martèle la DG.



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Alphonse AYISSI ABENA

ASSISTANTS
Ferdinand NDEM
Henry MOUYEBE

COMITÉ DE RÉDACTION
Hugues EDIMO
Raphaël NGO'O
Valentin ABENA

PRODUCTION
Fondation Camerounaise des Consommateurs

COMMERCIAUX
Anne Gabrielle IMBIKO
Chrystelle EPOUPE

CONCEPTION GRAPHIQUE
Turbo Claude

Impression
JVGRAF

Distribution
Ets 3A

CONTACTS
699 52 87 06
694 18 75 03

ARNAQUE AUX COMPTEURS PRÉPAYÉS

Les abonnés manifestent à Yaoundé !

Les Associations des Consommateurs dénommées COC et FOCACO ont exprimé leur ras-le-bol ce jeudi 11 mai face aux abus multiformes que le distributeur de l'énergie électrique Eneo fait subir aux ménages détenteurs de compteurs prépayés.

Selon les leaders consuméristes Simon Kaldjob et

Alphonse AYISSI, les tarifs appliqués sur les compteurs prépayés sont illégaux en violation de la décision du Régulateur ARSEL datant du 28 Mai 2012 ; Facturation abusive, étalonnage douteux, hausse de la consommation et pollution électromagnétique sont les inconvénients évoqués.





Le Ministre des transports ouvre une enquête et annonce des sanctions

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES TRANSPORTS

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES TRANSPORTS ROUTIERS

BRIGADE DE LA CIRCULATION ET DE LA
PREVENTION ROUTIERES

N° 075 /CRP/MINT/SG/DTR/BCPR



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF TRANSPORT

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF ROAD TRANSPORT

ROAD SAFETY AND TRAFFIC BRIGADE

Yaoundé, le 09 MAI 2023

COMMUNIQUE-RADIO-PRESSE

Le Ministre des Transports porte à la connaissance de l'opinion publique qu'un accident mortel de la circulation routière s'est produit ce mardi 09 mai 2023 sur la route Garoua-Boulai-Ngaoundéré aux environs de 15 heures 30 minutes, au lieu-dit LOM. Ledit accident implique un bus de transport des personnes de la compagnie de voyage Touristique express, immatriculé LT 473 MD. D'après les informations recueillies sur place, le bus en question a effectué deux 02 tonneaux consécutifs à une sortie de piste. Le bilan provisoire fait état **de quatorze (14) morts dont sept (07) hommes, six (06) femmes un enfant de dix (10 ans) ;** et plusieurs blessés. Les dépouilles et les blessés sont conduits à l'hôpital de Garoua-Boulai.

Le Ministre des Transports exprime aux familles si durement éprouvées, les condoléances du Gouvernement de la République auxquelles il associe les siennes propres.

Les autorités administratives sont présentes sur les lieux pour coordonner les mesures d'assistance aux victimes.

Le bilan définitif sera communiqué à l'issue de l'enquête ouverte afin d'établir les circonstances et de dégager les responsabilités.

Le Ministre des Transports appelle à plus de prudence et sens élevé de responsabilité des automobilistes, afin de réduire, à leur plus simple expression, le nombre d'accidents de la circulation routière sur l'ensemble du réseau routier national.

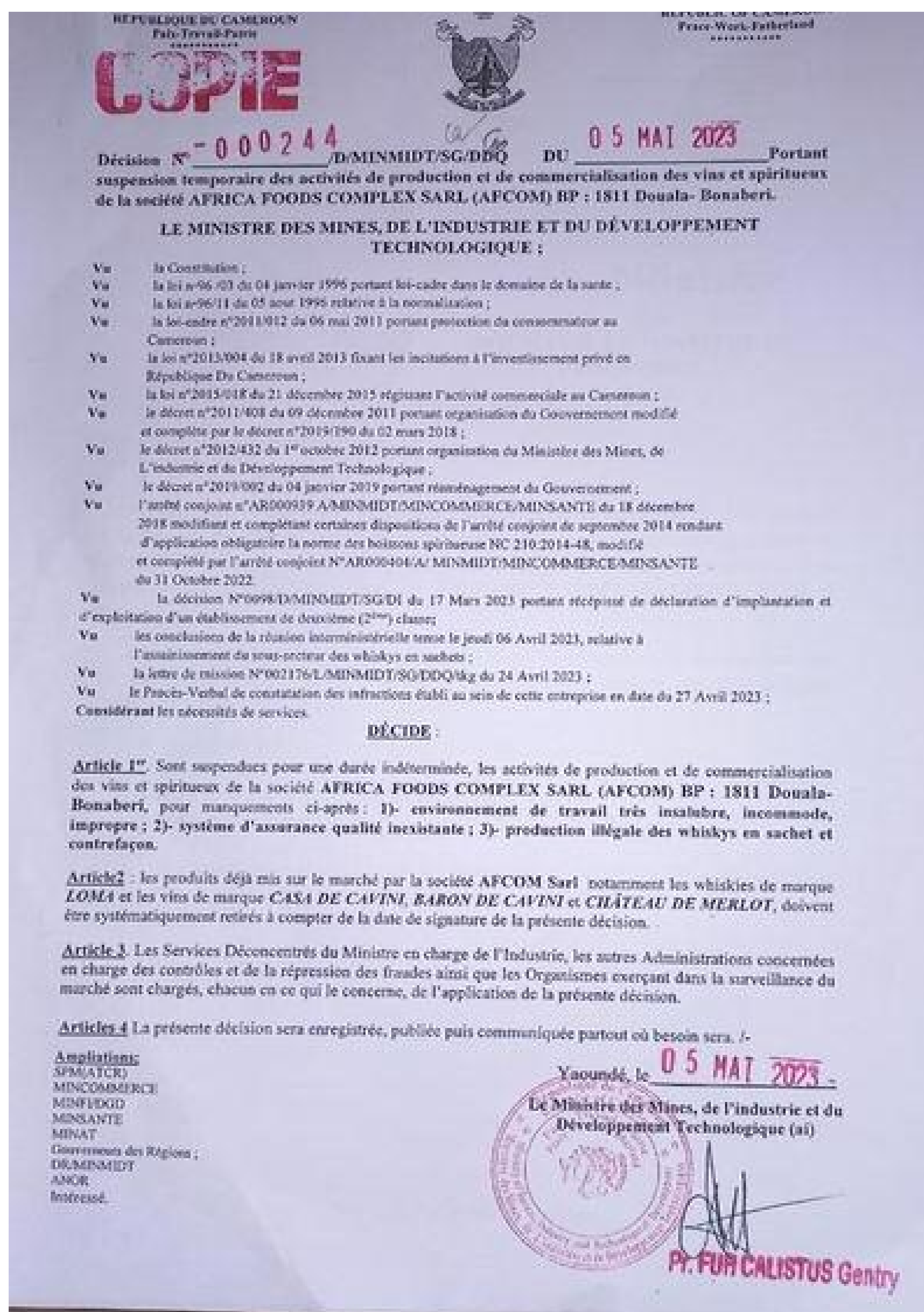
LE MINISTRE DES TRANSPORTS



NGALLE BIBEHE Jean Ernest Masséna

ASSURANCE QUALITÉ INEXISTANTE

Le Minmidt ferme l'usine de la Ste Afcom



Les produits Casa de Cavini, Château de Merlot et LOMA sont à cet effet interdits de vente.

Vins et spiritueux de qualité douteuse : le Ministre de l'industrie suspend la

société African Food Complex Sarl (AFCOM) et interdit la production et commercialisation de ses produits !

Motifs de suspension :
- environnement insalubre et incommode,
- système d'assurance qualité inexistant
- Production illégale des



Whiskies en sachet et Baron de Cavini, Château de Merlot et la marque contrefaçon.

Les produits concernés LOMA sont: Casa de Cavini,

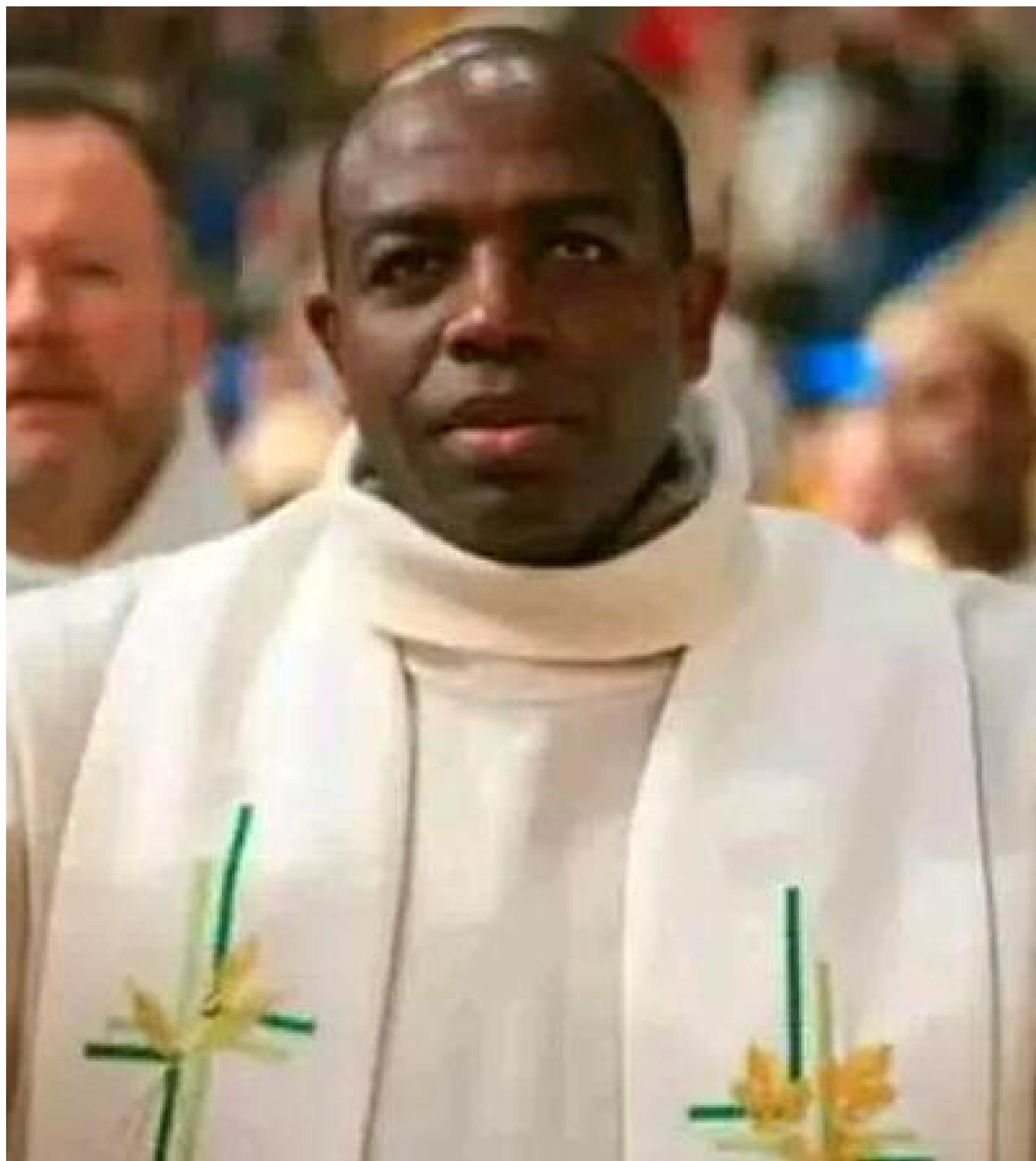


Un prêtre Rwandais a été renvoyé par le Pape François pour avoir reconnu sa paternité sur un enfant de 11ans!

Le prêtre Rwandais Wenceslas Munyeshyaka a été définitivement renvoyé sur la décision du Pape François de son état clérical, le mercredi dernier, d'après le diocèse d'Evreux (Eure), après avoir reconnu sa paternité sur un enfant de 11ans.

Ex-curé de l'église de la Sainte-Famille à Kigali, Wenceslas Munyeshyaka a été suspendu par l'évêque d'Evreux en 2021 après avoir revendiqué la naissance d'un enfant de 11 ans eut avec une jeune femme d'origine Rwandaise.

Par ailleurs, le prêtre d'origine Rwandaise en France



depuis 1994, avait fait l'objet de poursuites pour viols et complicité de génocide, mais avait bénéficié d'un non-lieu définitif en 2019.

Sur la décision du Pape François, du mercredi dernier.

Wenceslas Munyeshyaka a perdu automatiquement tous les droits propres à l'état clérical. Il est notamment exclu de l'exercice du ministère sacré et doit éviter les lieux où son statut antérieur est connu.

En signal, la décision du Pape n'est pas en lien avec le passé de cet abbé, en l'occurrence au Rwanda, il s'agit de « *la conclusion d'un dossier en cours* », initié en décembre 2021, a indiqué le diocèse d'Evreux.

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Au moins une dizaine de cas d'homicides commis par des élèves

Au Cameroun, depuis 2018, au moins une dizaine de cas d'homicides commis par des élèves, pour la plupart au sein même des établissements scolaires, ont défrayé la chronique. A en croire le président de la Commission des Droits de l'Homme du Cameroun (CDHC) qui s'est exprimé au Royaume du Lesotho, lors de la 41e Session Ordinaire du Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'Enfant (CoAEDBEE), il s'agit notamment des cas d'un enseignant de Mathématiques et du principal d'un collège privé d'enseignement secondaire qui ont été poignardés par leurs élèves, des mineurs de 18 ans, dans les établissements où ils exerçaient leur métier, situés dans le même quartier de la ville de Yaoundé



(Nkolbisson), respectivement le 14 janvier 2020 et le 6 avril 2022. De même, huit élèves du secondaire ont été tués par leurs camarades (victimes et bourreaux tous âgés de moins de 18 ans) dans la période visée, dans les villes de Douala (3 cas), de Bafoussam (2 cas), d'Edéa (2 cas) et d'Ebolowa (1 cas), dans l'enceinte des établissements scolaires ou aux alentours de

ceux-ci.

D'autres cas de violence des élèves à l'endroit du personnel éducatif ou d'autres élèves n'ont pas été aussi dramatiques, mais ils ont causé des blessures graves aux victimes, leur laissant parfois des stigmates à vie. C'est par exemple le cas d'un élève dont le camarade a coupé la main, à l'aide d'une machette, dans la ville d'Obala, Région

du Centre.

Face au fléau destructeur de la toxicomanie et ses conséquences dévastatrices parmi la jeunesse scolaire en particulier, des mesures pour renforcer la sécurité au sein des établissements secondaires, en particulier ceux des grandes villes, ont été prises par diverses autorités administratives de l'enseignement secondaire. Pour la CDHC, elles consistent notamment en des fouilles systématiques des sacs de classe à l'entrée des établissements et l'installation de caméras de surveillance dans leurs enceintes. Les fouilles systématiques ont, depuis lors, permis de saisir quantités d'armes blanches et de substances telles que des comprimés de tramadol, des sachets de whisky et d'autres substances toxiques.

Linda Mbiapa

FUSION GICAM-ECAM

Le conseil d'administration du Gicam contre le projet porté par Célestin Tawamba



Le conseil d'administration du Groupement inter-patronal du Cameroun (Gicam), qui s'est réuni ce vendredi 05 mai 2023 à Douala, a refusé de valider le traité de dissolution de la principale organisation patronale du pays au profit d'un nouveau mouvement patronal, selon des sources internes à ce Groupement. Le conseil a, apprend-on, reproché à l'actuel président du Gicam, Célestin Tawamba, dont le second mandat à la tête du Groupement expire en décembre 2023, le fait de n'avoir pas au préalable obtenu son accord avant d'initier ce projet. Tout comme ce der-

nier lui reproche de n'avoir jamais distribué au sein du Gicam le traité de fusion ainsi que ses annexes. « Réuni le vendredi 05 mai 2023 à Douala, le conseil d'administration du Gicam a refusé de valider le traité de dissolution du Gicam au profit d'une nouvelle organisation patronale. Le conseil d'administration a reproché à M. Célestin Tawamba de n'avoir pas obtenu son accord avant d'initier son aventure. Il lui a reproché de n'avoir jamais distribué au sein du Gicam le traité et ses annexes. La cavalerie a été démasquée et condamnée », confie un patron membre du Gicam, qui révèle qu'une assemblée ordinaire de l'organi-

sation est prévue le 02 juin 2023 dans la capitale économique.

Cette information récente émanant des sources internes au Gicam intervient au moment où de nombreux patrons membres de la plus puissante organisation patronale du Cameroun ont, ces dernières semaines, exprimé leur désaccord quant au traité de fusion-créeation d'une nouvelle entité signée le 05 avril dernier par Célestin Tawamba et son homologue de l'organisation patronale des PME, Entreprises du Cameroun (Ecam), Protas Ayangma. Chef d'entreprise et président de la commission Economie et développement de l'entre-

prise au Gicam, Emmanuel Wafo, en fait partie. Celui qui est également le PDG de Mit Chimie, entreprise réputée et spécialisée dans les solutions d'ingénierie de transformation des matières plastiques, a, dans une lettre ouverte rendue publique le 24 avril dernier, indiqué les raisons pour lesquelles il s'oppose de manière énergique à ce projet. « Cette fusion, tant sur la forme que sur le fond, pose un certain nombre de problèmes que je dénonce et qui du point de vue de l'éthique et du droit rendent ladite fusion caduque », a-t-il récemment souligné.

Source: Ecofinance

AUREVOIR ATEBA EYENE JPP22/2/2014

(Ce que j'écrivais il y a 9 ans) de Jean-Paul Pougala

Si j'étais chrétien ou musulman, à la mort de notre cadet Ateba Eyene, je prendrais deux jours de congé pour aller rencontrer dieu et lui demander des comptes et je suis certain que je finirais par appliquer à dieu deux belles paires de gifles et plusieurs fois pour incompetence ou distraction dans le choix des personnes à rappeler vers lui ou à stopper.

Voilà un jeune qui décide de lui donner un coup de main pour mettre un peu d'ordre dans toute la confusion que créent tous ces gens des sectes qui parlent et agissent à son nom. Et plutôt que de le remercier avec une promotion, il l'envoie à la retraite forcée.

Alors, appelez ça comme vous voulez, moi je dis qu'il y a eu tromperie dans la marchandise ou erreur de casting ou dans tous les cas, dieu est un très médiocre juge, un incapable. Mais comme je ne suis pas chrétien ni musulman je préfère mettre cette douleur qui me parcourt le corps au chapitre du hasard et des probabilités.

J'ai rencontré pour la première fois notre (désormais ancêtre) Ateba Eyene en pleine période de la guerre d'agression de l'Occident contre la Libye, dans les studios de l'émission de Thierry Ngongang : Carte sur Table. En coulisse, la discussion avait commencé même avant le début de l'émission dont le titre était :

"Quel doit être le rôle d'un intellectuel dans l'accompagnement de la mutation de la société africaine en grande turbulence ?".

En bon inconnu (pour les autres panélistes) que j'étais, je restais tout silencieux dans mon coin.

En revanche, pour les autres trois qui se connaissent déjà, la tension était déjà dans l'air entre Ateba Eyene, notre soeur Susanne Kala Lobe et un jeune cinéaste camerounais qui devait venir de l'étranger.

Durant l'émission, j'étais comme un spectateur de l'émission, parce que je n'arrivais presque pas à placer un mot, tellement le débat était houleux.

A la fin de l'émission, en sortant du plateau (studio), alors que j'avais hâtivement conclu mon jugement sur lui comme un hautain, c'est lui qui vient vers moi me serrer la main, et nous resterons quelques instants à cette heure tardive de la nuit (après minuit) pour bavarder devant l'immeuble qui abrite la STV, sur le trottoir du Boulevard de la Liberté.

C'est au moment de nous dire au-revoir, que je lui dis : "qu'on soit d'accord ou pas avec ce que tu dis et la manière dont tu le dis, ce n'est pas l'essentiel, ce qui compte et

que j'ai aimé en toi ce soir durant l'émission, c'est que tu le dis et le fais avec une plus profonde passion, avec sincérité et une envie bien enfouie en toi de faire bouger les lignes dans un environnement (politique) où habituellement, il vaut mieux se taire, pour se contenter de grignoter les miettes qui nous tombent dessus bord.

Et comme cela que nous nous retrouvons avec une absence totale de Penseurs, c'est-à-dire de personnes altruistes, capables de secouer le cocotier pour faire tomber les fruits déjà morts. Tu es jeune, continue à secouer le cocotier et dans 10 ans tu verras que tu auras contribué à changer quelque chose dans notre société". Et lorsque j'ai vu qu'il m'a cité dans son dernier ouvrage sur les sectes et les déserteurs spirituels, j'ai compris qu'il s'était souvenu de mes mots.

On était en 2011, il n'a même pas eu 3 ans pour

secouer le cocotier, qu'il est devenu une référence pour une bonne partie de notre jeunesse à qui il aura eu le mérite d'indiquer un chemin et de dire que nous avons le choix de vivre comme des moutons, à genoux, enchaînés parce que, gangrené par l'individualisme et terrorisés par la peur ou comme des lions, debout.

Peu importe quand nous allons mourir, puisque nous savons que la mort est certaine. Ce qui est important est de savoir si elle nous trouvera à genoux ou debout.

Le jeune Ateba est mort trop jeune, mais pour le moins, il est mort debout. Il est mort au combat, la plume à la main. Il est désormais une divinité, notre ancêtre qui veille sur nous, sur la continuité de son propre combat par tous ces jeunes que sa pensée a contribué à forger. Et donc les plumes nous feront tout simplement comprendre qu'un penseur ne meurt jamais.

Jean-Paul Pougala

ÉLUCUBRATIONS SUR L'ÉGYPTE ANTIQUE

MA RÉPONSE À JEAN-PAUL PUGALA

A la faveur des récentes déclarations du chanteur Maître GIMS sur l'antériorité des peuples noirs dans les domaines de la science, ainsi que l'annonce par Netflix du prochain film sur une Cléopâtre au teint basané, qui continuent de défrayer la chronique et d'affoler les dépositaires autoproclamés de la vérité historique, le brillant compatriote Jean-Paul Pougala a décidé de se prononcer, dans une orientation pour le moins détonante.

Dans un maniement habile de la langue de Molière, comme à ses habitudes, l'économiste nous fait part de son opinion sous forme de théorie empruntée qu'il se réapproprie en jurant du caractère irréfutable de ses sources.

En clair, Monsieur Pougala prend à partie Netflix et Maître Gims qui ont osé perturber l'ordre occidental établi, et fustige avec véhémence les africains qu'ils traitent de naïfs et d'affabulateurs pour croire à une Égypte antique noire, qu'il considère comme une fumisterie. Pire, il affirme avec une assurance arrogante que l'illustre Cheikh Anta Diop et son remarquable travail scientifique de restauration de la vérité historique de l'antériorité nègre des civilisations ne sont que des impostures! Monsieur Pougala a manifestement choisi son camp, et il l'assume.

Une contre-thèse pour quelle légitimité scientifique ?

Première inquiétude dans sa démarche, en dépit de la sérénité qu'elle lui inspire, c'est que l'auteur de cette contre-offensive épistolaire dénonce ce qu'il considère comme des inexactitudes scientifiques et historiques en s'appuyant sur des ouvrages et auteurs qu'il absorbe comme paroles d'évangile. Quelle est la pertinence scientifique de récuser des auteurs et leurs écrits tout en justifiant ses seules allégations par d'autres auteurs et d'autres écrits? Quel crédit intellectuel peut-on raisonnablement attribuer à une telle démarche ?

Autre incongruité que certains critiques sévères pourraient qualifier de malhonnêteté intellectuelle, c'est que l'auteur traite de rêveurs ces Kamites qui selon lui veulent laisser croire que tous les africains descendent d'Égypte antique et que tous leurs ancêtres africains en sont issus. Non seulement il s'agit d'un faux procès, mais d'une mauvaise foi caractérisée, car M. Pougala sait



mieux que quiconque qu'aucun esprit sérieux n'a jamais réclamé l'exclusivité de l'Égypte ancienne comme origine de tous les mélanodermes. Il s'offusque par ailleurs de ce que les africains et afrodescendants ne plébiscitent que l'Égypte antique comme origine au détriment des autres pays africains qui ont eux aussi connu de grandes civilisations. J'ai essayé de lui faire entendre raison en lui rappelant que le rapport des afrodescendants à l'Égypte ancienne n'est pas exclusif des autres régions d'Afrique, mais que son caractère particulier s'expliquait par le fait qu'il s'agisse de la dernière référence historique de civilisation africaine ayant atteint ce niveau d'accomplissement, avant que les Perses, les Grecs, les Romains et enfin les arabes n'y sévissent.

Procès contre les kemites et afrodescendants

Dans son texte à charge contre les kemites et les africains en général, M. Pougala s'étonne qu'ils osent revendiquer leur descendance d'une Égypte antique noire, alors

que les peuples de la Méditerranée sont des blancs! C'est à ce moment de ma lecture que j'ai failli m'arracher les cheveux que je n'ai pourtant pas, tellement le niveau d'argumentaire est faible et loin d'être digne du respect intellectuel que m'inspire l'auteur. Comment peut-on justifier de l'homogénéité systématique de la couleur de peau de peuples d'il y a plusieurs milliers d'années par le seul fait du partage d'une même zone géographique ? Comment peut-on en arriver à ce type de raisonnement tout en oubliant que les migrations historiques volontaires ou forcées changent nécessairement les composantes démographiques d'une époque à l'autre? Dans mille ans, si certains illuminés improvisés attestaient qu'il n'y a jamais eu de noirs au Brésil du fait de la frontière avec l'Argentine essentiellement blanche, cela ferait-il sens? Et que dire du vestige humain le plus ancien retrouvé sur la terre d'Angleterre, le Cheddar man, qui est parfaitement noir aux cheveux crépus, et dont l'existence remonte à plus de 10.000 ans? Les raccourcis faciles

dénués de rigueur scientifique décrédibilisent complètement les essais de démonstration de l'auteur dont les arguments avancés ne sont que des reprises de détracteurs aigris qui avaient déjà vus leurs contradictions battues en brèche sans aucun autre recours plausible. D'où vient l'idée que des reprises d'argumentaires échoués jadis puissent par miracle prospérer?

Netflix et Cléopâtre

Jean-Paul Pougala s'en prend à Netflix et aux disciples de Cheikh Anta Diop qu'il met tous sur le banc des accusés pour falsification historique ! Pour lui, il n'y a pas l'ombre du moindre doute, Cléopâtre était blanche comme neige, et il traite de farfelue l'idée d'une Égypte antique noire, qui selon lui, n'est qu'une maigre consolation que les africains en mal de repères historiques essaient de s'inventer. Hallucinant !

Peut-être plus grave, notre pugiliste nous révèle que Cheikh Anta Diop n'a fait que nous tromper et qu'il s'est d'ailleurs fait humilié lors du Colloque du Caire de 1974 en démontrant l'origine nègre de la

civilisation égyptienne à l'origine de toutes les autres civilisations. Il dit aussi s'être ridiculisé lui-même devant ses petits camarades italiens en 1980, lorsqu'à la lumière des ouvrages de Cheikh Anta Diop qu'il croyait encore naïvement, il se glorifiait de la grandeur de ses ancêtres noirs d'Égypte avant de se rendre compte quelques années plus tard qu'il s'agissait d'une duperie. Décidément, Jean-Paul Pougala ne s'est pas encore sorti du complexe d'infériorité qui veut qu'on se croit ridicule lorsqu'on adopte une posture contraire à celle du maître blanc.

Jean-Paul Pougala, nous dit alors s'être enfin délivré des ténèbres du mensonge d'une Égypte antique noire, pour accéder désormais à la lumière éclatante de la vérité d'une Égypte antique blanche, que même pas le soleil d'Amon Rê n'a jamais osé bronzer. Et il tient à délivrer à leur tour, tous les noirs naïfs qui croient encore à ces balivernes, d'où son texte qu'il diffuse à volonté, et qui n'est qu'une infime partie de tout un cours à ce sujet qu'il réserve à ses abonnés.

Sans accorder une importance particulière à la polémique sur la couleur de peau de Cléopâtre qui n'est en rien essentielle pour les africains dans la reconnexion à leurs ancêtres, elle est le produit d'un mélange certainement grec et probablement égyptien.

L'imposture inversée

Après lecture de son texte, nul besoin de chercher à s'étourdir davantage avec le cours conséquent qu'il propose. La partie visible de l'iceberg dénote à suffisance des inexactitudes, des approximations et contrevérités produites sous l'effet de l'émotion dans un esprit vindicatif. Le découpage fantaisiste des périodes historiques pour démontrer sa théorie est plus qu'aléatoire et ses seules affirmations dénuées de toute pertinence scientifique ne permettent pas d'accorder le moindre crédit à sa thèse qui n'est structurée que dans sa tête.

Il faudrait peut-être que M. Pougala se souvienne ou apprenne que l'égyptologie date seulement de la fin du 18e siècle, quand les premiers pharaons de l'Égypte unifiée date de plus de 3000 ans avant notre ère. Par ailleurs, l'égyptologie qui naît comme science à la découverte de la pierre de rosette lors de l'expédition égyptienne de Napoléon en 1799, est restée longtemps la chasse gardée des occidentaux, qui dans une logique impérialiste, en pleine période d'esclavage, n'ont aucun intérêt à exposer au monde l'origine nègre de la civilisation égyptienne. D'où le mérite de Cheikh Anta Diop qui a bravé à son époque l'omerta de ce qui convient d'appeler la secte des égyptologues blancs, en démon-

trant brillamment et courageusement l'origine noire des Égyptiens. Il serait de bon ton que M. Pougala fasse preuve d'un peu d'humilité avant de prétendre contredire Cheikh Anta Diop, qui contrairement à lui, ne s'est pas contenté de parler, mais a démontré scientifiquement sa thèse devant une meute d'égyptologues racistes, et les conclusions du Colloque du Caire attestent qu'aucune opposition valable aux démonstrations de Cheikh Anta Diop n'a été retenue. Anthropologue, sociologue, biologiste, écrivain, philosophe, physicien, chimiste, homme politique, universitaire, Cheikh Anta Diop, est incontestablement le plus grand savant du 20e siècle. Il faut être amnésique ou intellectuellement instable pour ne pas s'incliner devant ce grand homme et son œuvre, tant l'Afrique et ses peuples, où qu'il se trouvent, lui doivent tout.

Ne pas se laisser distraire

En somme, seuls des esprits fébriles peuvent succomber à la séduction du texte de Jean-Paul Pougala qui se veut à charge contre les kemites et afrodescendants qui réclament leur ascendance de la civilisation plurimillénaire d'Égypte antique, tant l'auteur se perd dans une froufrou d'amalgames. Il n'y a strictement aucun crédit à accorder à une prétendue révélation qui n'est qu'une caisse de résonance des dogmes racistes portés depuis des siècles par un groupuscule d'illuminés qui nous imposent de les percevoir comme les détenteurs de la pensée unique universelle. Il n'est pas non plus raisonnable de croire une clique de prédateurs aux ordres qui n'ont aucun intérêt pour l'émancipation des peuples africains qu'ils ont traité de biens meubles à travers le Code noir de Louis XIV en 1685. Comment ne pas croire Cheikh Anta Diop qui s'est sacrifié pour l'Afrique, pour faire triompher la vérité, malgré, les humiliations, l'adversité et les complots au péril de sa vie? Comment prêter la moindre attention aux élucubrations de Jean-Paul Pougala, quand on se souvient que le savant grec Herodote, que les occidentaux eux-mêmes présentent comme le premier des historiens, décrit il y a 450 ans avant notre ère, les égyptiens comme étant noirs aux cheveux crépus? Et que dire des textes de Jean-François Champollion, le premier dans l'histoire à décrypter les hiéroglyphes et considéré comme le père de l'égyptologie, et qui abonde comme d'autres scientifiques dans le même sens? Les premiers pharaons de l'Égypte antique comme leurs peuples étaient tous noirs, issus du même peuple et partageant la même culture que les kouschites de l'actuel Soudan, comme l'attestent les vestiges culturels des deux pays, vérifiables jusqu'à nos

jours. Les premiers pharaons non égyptiens, les Ptolémées issus de Macédoine, apparaissent seulement 323 ans avant notre ère, après les premières invasions Perses en -525. Le règne des Ptolémées se terminera avec la Reine Cléopâtre en -30, pour céder le trône aux Romains dont le règne s'achèvera au 7e siècle lors de la conquête de l'Égypte par les arabes, qui seront eux-mêmes remplacés par les Ottomans au 15e siècle, marquant ainsi la fin de l'empire romain d'Orient. Toutes ces invasions successives expliquent le métissage progressif des peuples d'Égypte, victimes d'agressions diverses de peuples étrangers et prédateurs, fascinés par sa civilisation ayant atteint un niveau de sciences et de connaissances unique au monde. Même l'appellation "Égypte" provient des envahisseurs, le nom d'origine étant "Kemet" qui signifie "Pays noir" ou "Pays des noirs". Comme toute personne raisonnablement constituée peut le constater, il faut une bonne dose de mauvaise foi pour s'entêter à véhiculer la fable d'une Égypte antique autre que noire, au regard de l'infinité d'éléments factuels qui ne font que confirmer cette évidence historique.

Pougala prend encore exemple sur l'Occident, qui l'inspire manifestement plus que tout, qui, contrairement aux africains, pense-t-il, ne s'enferment pas dans une glorifica-

tion passéiste d'une grandeur déchu. Énième fausse route pour lui, l'Occident tire bel et bien sa gloire de ses références permanentes à son passé. D'Alexandre Legrand, sa Grèce antique et ses savants à Napoléon Bonaparte en passant par Jules César ou Louis XIV, toutes ces références sont déchues et pourtant constituent des repères historiques occidentaux incontournables.

Il ne faut surtout pas se laisser distraire. L'héritage scientifique et littéraire de Cheikh Anta Diop est plus que précieux et doit être enseigné dans les écoles partout en Afrique pour accélérer la décolonisation de la pensée collective africaine dont certains n'en veulent pas, parce qu'encore nostalgiques de la tutelle occidentale qu'ils veulent pérenniser. Quelle que soit la violence des vents contraires à l'exposition de la vérité historique trop longtemps falsifiée, nous avançons sereinement dans cette noble mission d'éveil des consciences, et nous réjouissons du nombre chaque jour croissant des affranchis des dogmes pernicieux des illuminés autoproclamés de la sainte pensée unique universelle.

Paul ELLA,
Analyse Financier,
Géostratège
Président d'African Revival

République du Cameroun
Paix – Travail – Patrie

Communauté Urbaine de Douala

Cabinet du Maire

Cellule de Préparation du Projet de
Mobilité Urbaine de la ville de Douala



DOUALA

Republic of Cameroon
Peace – Work – Fatherland

Douala City Council

Mayor's Cabinet

Douala Urban Mobility Project
Preparation Unit

COMMUNIQUE RADIO-PRESSE

Le Maire de la Ville de Douala informe les populations de la ville que, par Arrêté N°000557/MINDCAF/SG/D1/D14/US du 30 Mai 2022, le Ministre des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières a déclaré d'utilité publique les travaux du Projet de Mobilité Urbaine de Douala. Y faisant suite, **la Commission de Constat et d'Évaluation mise en place par le Préfet du Département du Wouri, démarrera les travaux de recensement des biens impactés sur les itinéraires dudit Projet le Mardi 02 Mai 2023.** Il s'agit principalement du tronçon entre le Carrefour LECLERC (lieudit Ancienne Direction des Douanes) et le Marché PK14 en passant par le Marché MBOPPI – le lieudit Carrefour AGIP et le Carrefour NDOKOTI ; et du tronçon allant du Carrefour NDOKOTI au Carrefour YASSA en passant par le Marché Madagascar et Carrefour Nelson Mandela (lieudit ELF).

Il invite par conséquent les populations installées le long desdits itinéraires à bien vouloir accueillir les membres de la Commission, et **se munir à toutes fins utiles, au passage de ces derniers, de tout document permettant la prise en compte de leurs biens potentiellement impactés (photocopie CNI, Titre Foncier, attestation de propriété, certificat de vente, etc.).**

Le Maire de la Ville compte sur le civisme et la collaboration de tous et de chacun.

Fait à Douala, le **09 MAI 2023**



279 Rue Victoria, BP : 43 Douala – Cameroun – Tél. : + (237) 233 42 18 50 – Fax. : + (237) 233 42 69 50

Disponibilité - Innovation - Responsabilité - Qualité Availability - Innovation - Responsibility - Quality

www.douala.cm - cudcabmaire.ps@gmail.com / cabmaire.douala@gmail.com



SCB Cameroun
Groupe Attijariwafa bank

Croire en vous

CREDITS SCB

On a tout prévu pour vous



DES CRÉDITS POUR **CHAQUE ÉTAPE** DE VOTRE VIE

SCB SUKUL

- 48H
- Différé 3 mois

SCB FIDELITÉ

- Jusqu'à 84 mois
- Différé 3 mois

SCB SENIOR

- 60-69 ans
- Jusqu'à 15 000 000

NOUVEAU!!!

SCB IMMO

- Jusqu'à 15 ans
- Différé 12 mois

SOCIÉTÉ COMMERCIALE DE BANQUE CAMEROUN Groupe Attijariwafa bank - Société Anonyme avec Conseil d'Administration
au capital de 10,54 milliards FCFA/FCM. N°RP 5.152 - RC/140/2611/M/92 - Direction Générale : 530, Rue du Roi George
B.P. 300 Douala (Cameroun) - www.scbcameroun.net

www.scbcameroun.net